



Facture N° 102023/F12695

Intervention du lundi 9 octobre 2023

Ordre de Service : courriel du 19 sept. 2023

Gestionnaire : CAULKIN

Résidence :

42, rue Gambetta

77400 LAGNY SUR MARNE

CAULKIN

42, rue Gambetta

77400 LAGNY SUR MARNE

Bussy Saint Georges, le 20/10/2023

Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT
Transformé de : Devis N° 092023/D10451 du 14/09/2023.			
DEPOSE DU RADIATEUR EN FONTE ET L'INSTALLATION D'UN SÈCHE-SERVIENTTES DANS LA SALLE DE BAINS AU 4^E ÉTAGE DE LA RESIDENCE CITEE CI-DESSUS			
* Accès sur place, * Accès à la salle de bains au 4 ^e étage * Mise au sol des protections dans la salle de bains Soit pour l'ensemble :	1,00	45,00	45,00
* Réalisation de la coupure d'eau générale, du réseau chauffage aller et retour, du pied de colonne ou l'attente des techniciens des réseaux chauffage. * Mise en vidange du circuit chauffage. * Réalisation de la dépose du radiateur en fonte et mise en décharge Soit pour l'ensemble :	1,00	125,00	125,00
* Réalisation de la recoupe des canalisations en acier galvanisé et réalisation des filetages * Fourniture de 2 x 3 ml de canalisation cuivre diamètre 14, divers raccords et coudes diamètre 14 et 1 kit radiateur * Mise en œuvre comprenant : l'ajustage, la mise en place et brasures cuivre nécessaires jusqu'au nouvel emplacement Soit pour l'ensemble :	1,00	455,00	455,00
* Fourniture d'un radiateur sèche-serviettes mixte, H 110 cm x L 50 cm, Atlantic Doris Mixte * Mise en place de celui-ci comprenant : l'ajustage, la mise en place et la fixation. * Réalisation du raccordement, départ et retour chauffage et connexion électrique (L'alimentation électrique non incluse, à exécuter par un électricien) * Réalisation de la remise en eau générale, départ retour, de la maison et purge. * Contrôle du travail effectué. Soit pour l'ensemble :	1,00	995,00	995,00
* Réalisation de la dépose des protections de la salle de bains. * Réalisation du nettoyage du chantier. Soit pour l'ensemble :	1,00	55,00	55,00
Déplacement d'une équipe d'intervention :	1,00	49,00	49,00

Désignation	Qté	P.U. HT	Montant HT

Conditions de paiement : Nos factures sont payables à RECEPTION à l'ordre de EURL CPM MARQUES
 En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
 Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

Taux	Base HT	Montant TVA
10,00	1 724,00	172,40

Total HT	1 724,00
Total TVA	172,40
Net à payer	1 896,40 €